**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 2 (1864)

Heft: 31

Artikel: Les deux étés

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-177235

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lieue de longueur sur 15 à 20 minutes de largeur. Au nord s'élève le demi cercle crénelé et déchiré du massif de la Dent du Midi, dont les sept pics sombres surgissent du glacier à peine visible; à l'ouest, le col de Susanfe (2420 m.) sépare la Dent du Midi des Tours Sallières (5227 m.) et conduit à Champéry ou bien à la vallée de Sixt par le col du Saugeron. A gauche du col se trouve un petit glacier, d'où s'échappe un torrent qui se fraie péniblement le chemin à traver une grande morraine; il faut la gravir pour atteindre le col dont elle couvre presque tout le flanc oriental. Deux autres petits glaciers, noircis par les débris que leur envoient les parois verticales et schisteuses de la Tour de Sallières, ferment le vallon et laissent échapper les eaux, qui plus tard réunies à celles du grand glacier de la Dent du Midi, forment le torrent de Salanfe. A son issue du vallon, resserré entre les contreforts du Salentin et du Luisin, le torrent se dégage de leur rude étreinte en bondissant et en grondant; il se jette en cascades multiples et écumantes dans le joli vallon inférieur d'En Van, et interrompt enfin sa course capricieuse en se déversant dans la plaine du Rhône en une gerbe étincelante et gracieuse, connue sous le nom de cascade de Pissevache.

Nous quittâmes Salanse vers une heure par un temps fort douteux. Une demi-heure après, arrivés sur la morraine, survint une pluie très fine et serrée, qui nous sorça à chercher un resuge vers un gros fragment de rocher faisant saillie. La pluie ne discontinuant pas, nous abordames cet abri insussisant, et une heure après nous touchions le col enveloppés d'un brouillard épais et inondés par une froide pluie. Il ne pouvait plus être question d'escalader la cine, et nous nous jetames dans l'inconnu. Ignorant le chemin, les uns et les autres, et ne possédant que deindications vagues, nous nous égarames complétement en voulant deseendre sur Champéry.

Après avoir suivi une espèce de sentier nous conduisant trop haut et trop à l'occident, nous l'abandonnons pour descendre lestement dans le fond où coule le torrent de la Viège. Une déchirure momentanée dans le brouillard nous laisse eutrevoir un pan de glace du sauvage glacier des Tours-Sallières, pareil à un immense glaçon suspendu sur l'abîme et prêt à se détacher à chaque instant; une infinité de cascatelles et de petits torrents glissent et se précipitent le long des parois noires et vont grossir la Viège, qu'il était impossible alors de passer à gué. Nous savions cependant qu'il aurait fallu la traverser pour arriver aux pâturages de Salanfe. Dans notre descente, nous fûmes poursuivis par un grand troupeau de moutons abandonnés à euxmême, bêlant piteusement et se culbtant les uns les autres sur nos pas; nous eûmes beaucoup de peine à nous en défaire. Plus loin, nous découvrons une dixaine de vaches, tout étonnées de nous voir surgir dans le brouillard; supposant que nous ne devons pas être loin d'une case indiquée sur la carte fédérale, nous poussons des cris formidables; mais hélas! point de réponse. Espérant alors de pouvoir descendre aux pâturages de Rosselan, sur la rive droite du torrent, nous nous engageons dans des couloirs rapides et glissants, dans des glaciers mouvants et des rives gazonnées souvent très étroites. Arrivés dans un triangle d'herbes vierges, ruisselantes et hautes de trois pieds en viron, un halte impérieux, commandé par le chasseur, nous avertit que nous nous trouvons au bord d'un précipice ; nous entendons à nos pieds le torrent furibond rouler ses flots tumultueux, pressés entre les épaulements de la pointe de Bonnavaux et la Dent du Midi. L'épais brouillard qui nous enveloppe et la pluie toujours plus forte tempérèrent chez nous le sentiment de notre position critique.

Grâce à l'intelligent vieux chasseur, nous fûmes assez heureux pour pouvoir nous tirer de là. Il nous ramena, de jour encore, sur le col de Susanfe, presque pas à pas, par le même chemin. Quoique haletants, exténués par cette course au clocher, nous descendimes en courant sur les chalets de Salanfe, où nous arrivames à la nuit close trempés jusqu'aux os. Les habitants du chalet, où nous avions déjà reçu l'hospitalité le matin, nous accueillirent avec une grande cordialité, allumèrent un grand feu

et préparèrent un repas alpestre. Les vachers nous cédèrent leur couche et un sommeil réparateur nous fit oublier cette malencontreuse journée. Le temps n'étant pas sûr le lendemain, nous retournâmes aux Plans par Salvan, assez déconcertés de ce second échec.

Lors des inondations de septembre dernier, un industriel vaudois qui venait de terminer d'importants ouvrages de barrage, craignant de les voir emporter par les hautes eaux, envoie à un collègue une dépêche telégraphique se terminant par ces mots: Notre ouvrage ne tiendra pas, croyons-nous. La dépèche fut portée à la station expéditrice, mais dans le trajet elle essuya, ainsi que son porteur, une averse qui en dénatura quelque peu le texte. Le télégraphiste, que l'élévation des eaux rendait sans doute fort soucieux, transcrivit innocemment la dépêche comme suit:

Notre courage ne tiendra pas, noyons nous. C'était peu rassurant pour le destinataire.

## Les deux étés.

L'an dernier, à pareille époque, Le soleil grillait prés et champs; Chacun disait: « il me suffoque. » Nombreux étaient les mécontents. Mais maintenant c'est autre chose, Nul ne se plaint de la chaleur; Trop souvent l'eau du ciel arrose Le front de l'actif laboureur. L'an dernier les pauvres grenouilles Gémissaient sur le manque d'eau, Mais présentement les citrouilles Disent qu'il faudrait plus de chaud. - Hélas! toujours dans notre monde, L'on verra des non-satisfaits, L'ingratitude est trop profonde Dans nos cités et nos chalets.

J. DE SIEBENTHAL.

On lit dans les journaux:

« L'enfant du prince Napoléon va bientôt avoir deux ans, et il n'est pas encore baptisé, au grand chagrin de sa mère. On sait l'origine de la difficulté : le prince Napoléon veut que le parrain soit le roi Victor-Emmanuel. Or, celui-ci étant plus ou moins excommunié, Rome ne peut l'accepter au baptème, On s'est entêté de part et d'autre. On dit que l'empereur vient d'entamer à ce sujet des négociations avec Pie IX, mais tout porte à croire que ce sera sans succès. »

Nous croyons devoir attirer sur ce fait l'attention de notre aimable collaborateur M. J. Z. ainsi que celle de *l'Estafette*, qui s'occupent d'une manière très intéressante, depuis quelques jours, de la question du mariage et du baptème, au double point de vue civil et religieux.

Pour la réduction : L. Monnet. S. Cuénoud.